

192 ANS

# Assemblée annuelle des actionnaires



Clairement  
de l'avant.

BMO  Groupe financier

# Mise en garde concernant les déclarations prospectives

Les communications publiques de la Banque de Montréal comprennent souvent des déclarations prospectives, écrites ou verbales. Le présent document contient de telles déclarations, qui peuvent aussi figurer dans d'autres documents déposés auprès des organismes canadiens de réglementation ou de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, ou dans d'autres communications. Toutes ces déclarations sont énoncées sous réserve des règles d'exonération de la loi américaine intitulée Private Securities Litigation Reform Act Reform Act of 1995, et des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables, et elles sont conçues comme des déclarations prospectives aux termes de ces lois. Les déclarations prospectives peuvent comprendre notamment des observations concernant nos objectifs et nos priorités pour l'exercice 2010 et au-delà, nos stratégies ou actions futures, nos cibles, nos attentes concernant notre situation financière ou le cours de nos actions et les résultats ou les perspectives de notre exploitation ou des économies canadienne et américaine.

De par leur nature, les déclarations prospectives exigent la formulation d'hypothèses et comportent des risques et des incertitudes. Il existe un risque appréciable que les prévisions, pronostics, conclusions ou projections se révèlent inexacts, que nos hypothèses soient erronées et que les résultats réels diffèrent sensiblement de ces prévisions, pronostics, conclusions ou projections. Nous conseillons aux lecteurs du présent document de ne pas se fier indûment à ces déclarations, étant donné que les résultats réels, les conditions, les actions ou les événements futurs pourraient différer sensiblement des cibles, attentes, estimations ou intentions exprimées dans ces déclarations prospectives, en raison d'un certain nombre de facteurs.

# Mise en garde concernant les déclarations prospectives

Les résultats futurs ayant trait aux déclarations prospectives peuvent être influencés par de nombreux facteurs, notamment la situation économique générale dans les pays où nous sommes présents, les fluctuations des taux d'intérêt et de change, les changements de politique monétaire, l'intensité de la concurrence dans les secteurs géographiques et les domaines d'activité dans lesquels nous œuvrons, les changements de législation, les procédures judiciaires ou démarches réglementaires, l'exactitude ou l'exhaustivité de l'information que nous obtenons sur nos clients et nos contreparties, notre capacité de mettre en œuvre nos plans stratégiques, de conclure des acquisitions et d'intégrer les entreprises acquises, les estimations comptables critiques, les risques opérationnels et infrastructurels, la situation politique générale, les activités des marchés financiers internationaux, les répercussions de guerres ou d'activités terroristes sur nos activités, les répercussions de maladies sur les économies locales, nationales ou mondiale, et les répercussions de perturbations des infrastructures publiques telles que les perturbations des services de transport et de communication et des systèmes d'alimentation en énergie ou en eau et les changements technologiques.

Nous tenons à souligner que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive. D'autres facteurs pourraient influer défavorablement sur nos résultats. Pour de plus amples renseignements, le lecteur peut se reporter aux pages 32 et 33 du Rapport annuel 2009 de BMO, qui décrit en détail certains facteurs clés susceptibles d'influer sur les résultats futurs de BMO. Les investisseurs et les autres personnes qui se fient à des déclarations prospectives pour prendre des décisions à l'égard de la Banque de Montréal doivent tenir soigneusement compte de ces facteurs, ainsi que d'autres incertitudes et événements potentiels, et de l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives. La Banque de Montréal ne s'engage pas à mettre à jour les déclarations prospectives, verbales ou écrites, qui peuvent être faites, à l'occasion, par elle-même ou en son nom, sauf si la loi l'exige. L'information prospective contenue dans le présent document est présentée dans le but d'aider nos actionnaires à comprendre notre situation financière aux dates indiquées ou pour les périodes terminées à cette date, ainsi que nos priorités et objectifs stratégiques, et peut ne pas convenir à d'autres fins.

# Mise en garde concernant les déclarations prospectives

Les hypothèses relatives au comportement des économies canadienne et américaine ainsi qu'aux conditions de marché générales et à l'ensemble de leurs répercussions sur nos activités sont des facteurs importants dont nous tenons compte lors de l'établissement de nos priorités stratégiques, de nos objectifs et de nos attentes pour ce qui est de nos activités. Pour élaborer nos prévisions en matière de croissance économique, en général et dans le secteur des services financiers, nous utilisons principalement les données économiques historiques fournies par les administrations publiques du Canada et des États-Unis et leurs agences.

A close-up portrait of Russel C. Robertson, a middle-aged man with light-colored hair, wearing glasses, a dark suit, a white shirt, and a patterned tie. He is smiling and looking slightly to his right.

Croissance  
soutenue par  
des résultats  
financiers solides

Russel C. Robertson  
Chef des finances

# Mesures non conformes aux PCGR

Pour évaluer ses résultats, BMO utilise à la fois des mesures conformes aux PCGR et certaines mesures non conformes aux PCGR. Les organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières exigent que les entreprises préviennent les lecteurs que les résultats et les autres mesures rajustés en fonction de critères autres que les PCGR n'ont pas une signification standard selon les PCGR et sont difficilement comparables avec des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises.

Les rapprochements des mesures financières conformes aux PCGR avec les mesures financières hors PCGR, de même que les motifs justifiant leur utilisation, figurent dans le rapport aux actionnaires et le rapport de gestion du premier trimestre 2010 et dans le Rapport annuel 2009 de BMO, qui peuvent tous être consultés sur notre site web, à [www.bmo.com/relationsinvestisseurs](http://www.bmo.com/relationsinvestisseurs).

# Résultats financiers Exercice 2009

# Exercice 2009 : Progression continue de nos activités de base

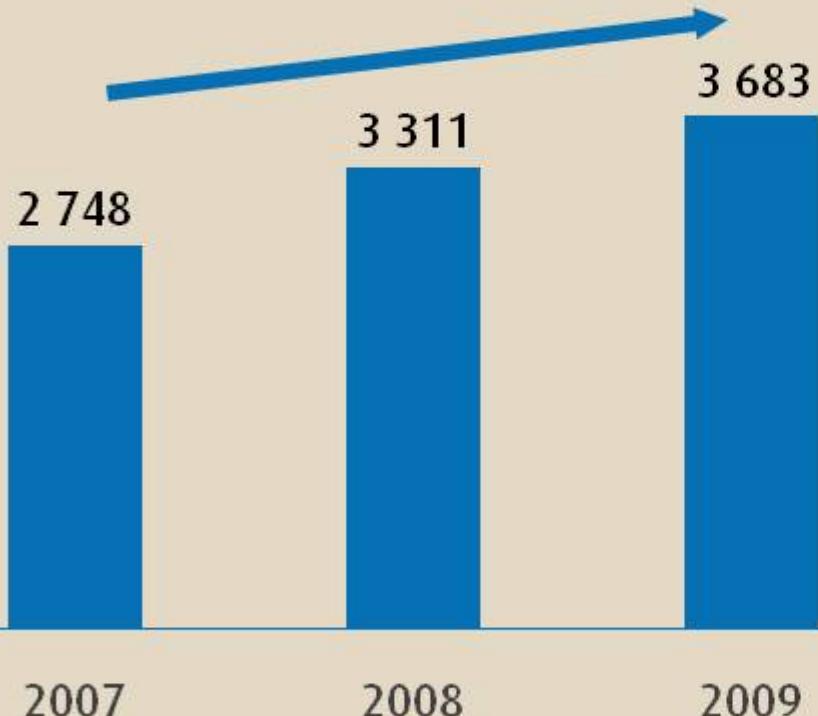
Revenu net	Résultat par action	Rendement des capitaux propres	Ratio du capital de 1 <sup>ière</sup> catégorie
1,787 milliards de dollars	3,08 \$	9,9 %	12,2 %

# Exercice 2009 : État des résultats

	(En millions de \$)	Croissance par rapport à 2008
Revenu	11 064	8,4
Dotation à la provision pour pertes sur créances	1 603	20,5
Frais	7 381	7,1
Impôts/participation minoritaire	293	s.o.
Revenu net	1 787	(9,7)

# Exercice 2009 : Contribution au revenu net avant provision (en millions de \$)

Contribution au revenu net avant provision



Contribution au revenu net avant provision par trimestre de l'exercice 2009

T1	601
T2	767
T3	1 105
T4	1 210
Total	3 683

# Exercice 2009 : Ratio de productivité avant amortissement

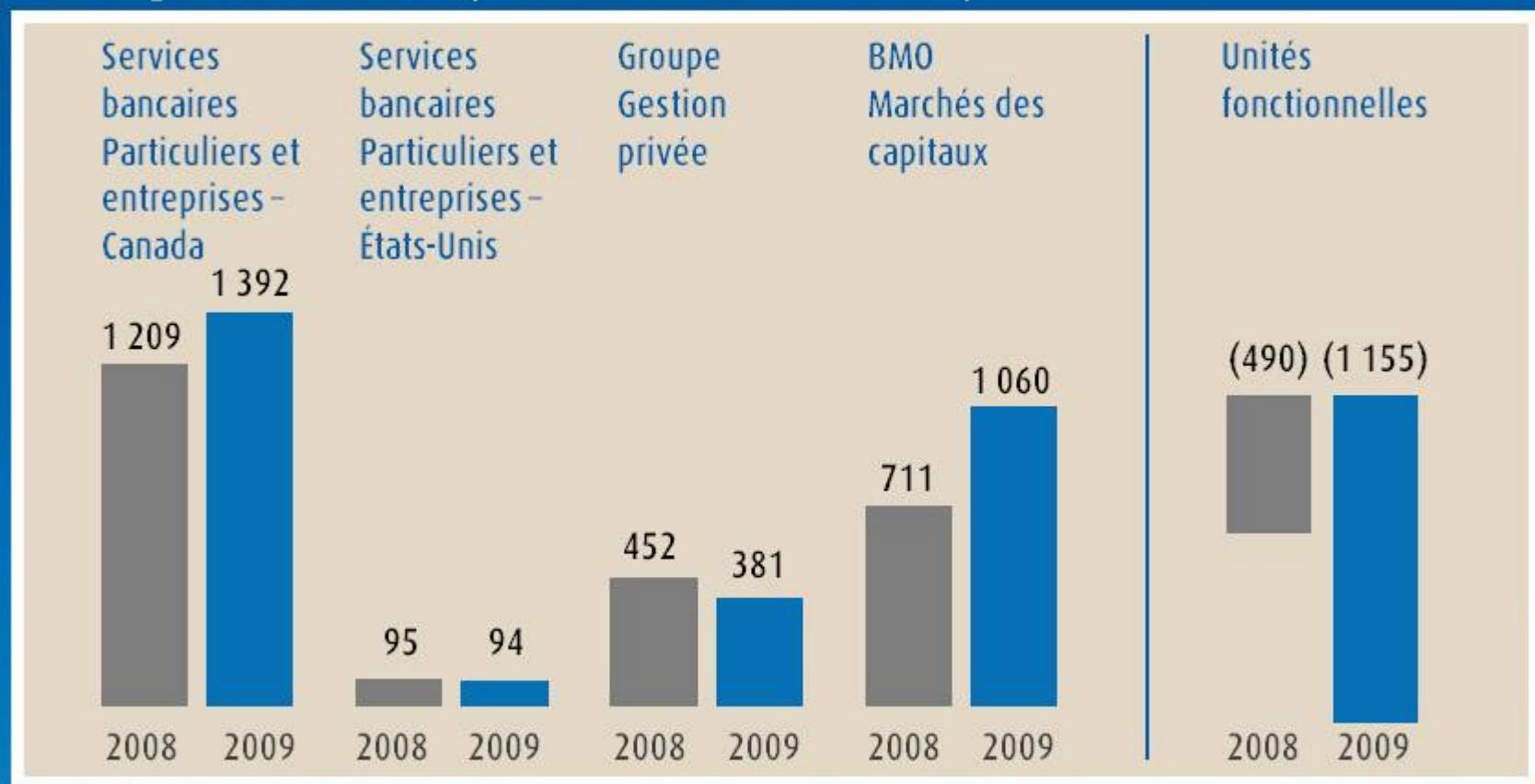
Ratio de productivité avant amortissement



Ratio de productivité avant amortissement par trimestre de l'exercice 2009

T1	75,0
T2	70,7
T3	62,5
T4	59,2
<b>Total</b>	<b>66,3</b>

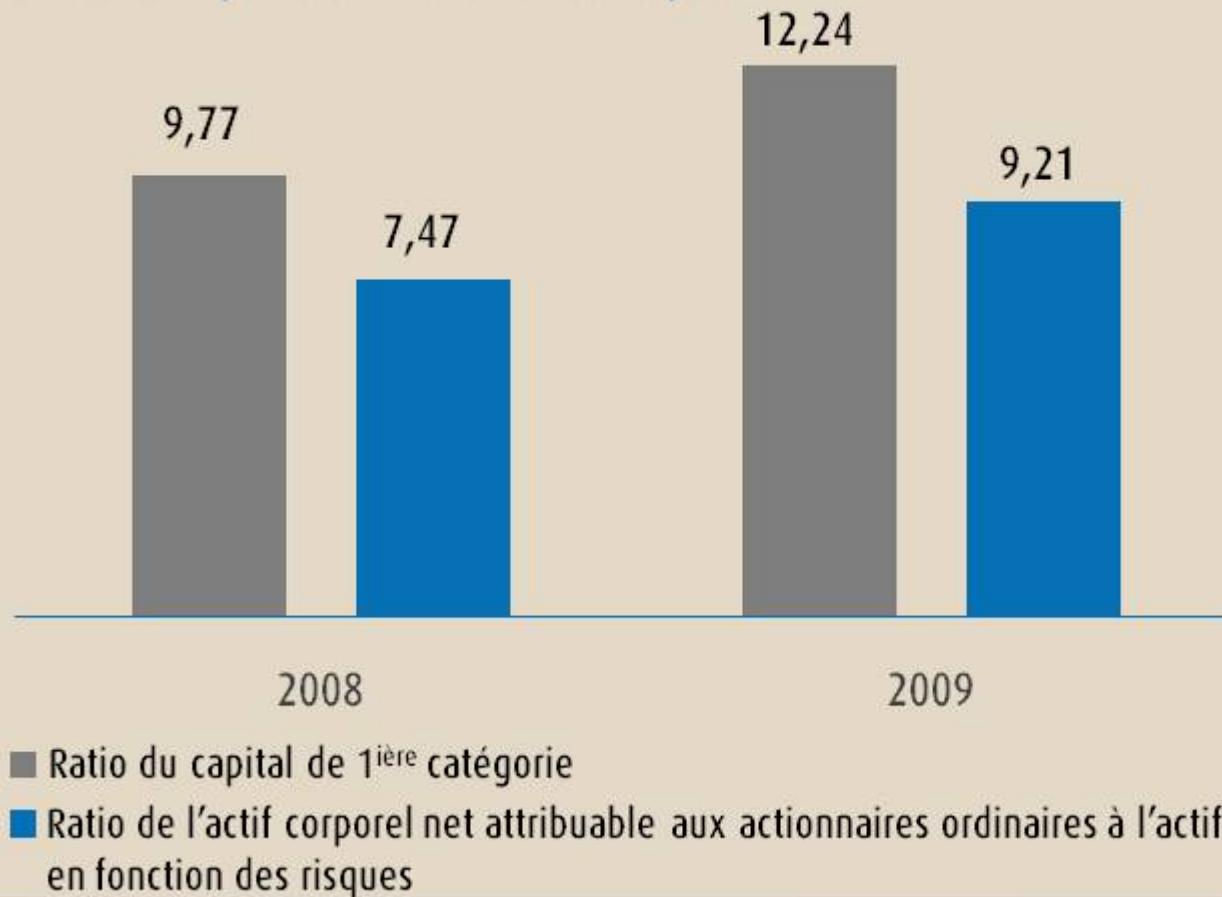
# Exercice 2009 : Revenu net par groupe d'exploitation (en millions de \$)



Les données sur le revenu net des Services bancaires Particuliers et entreprises - États-Unis sont en dollars américains; toutes les autres sont en dollars canadiens. Selon la méthode que BMO utilise pour présenter ses résultats sectoriels, les pertes sur créances prévues sont imputées chaque trimestre aux groupes d'exploitation en fonction de leur quote-part de telles pertes. L'écart entre les charges trimestrielles calculées en fonction des pertes prévues et les dotations à la provision trimestrielles requises, compte tenu des pertes réelles, ainsi que les variations de la provision générale, sont portés au débit (ou au crédit) des Unités fonctionnelles.

# Exercice 2009 : Capital

Ratio du capital de 1<sup>ière</sup> catégorie (%) / Ratio de l'actif corporel net attribuable aux actionnaires ordinaires à l'actif pondéré en fonction des risques



# Résultats financiers T1 2010

# T1 2010: Résultats financiers

Revenu net	Résultat par action	Rendement des capitaux propres	Ratio du capital de 1 <sup>ière</sup> catégorie
657 millions de dollars	1,12 \$	14,3 %	12,5 %

# T1 2010: État des résultats

	(En millions de \$)	Croissance par rapport au T1 à 2009
Revenu	3 025	23,9
Dotation à la provision pour pertes sur créances	333	(22,2)
Frais	1 839	(0,1)
Impôts/participation minoritaire	196	S.O.
Revenu net	657	+100,0
Revenu net avant provision	1 186	97,4
Ratio de productivité avant amortissement (%)	60,5	1 450 points de base amélioration

192 ANS

# Assemblée annuelle des actionnaires

